

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la trois cent soixante et unième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 5 novembre 2012 à 18 h au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

CONFIRMÉ LE 3 DÉCEMBRE 2012

Procès-verbal de la trois cent soixante et unième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 5 novembre 2012 à 18 h au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BLOUIN-MONFILS, Lisette Membre socio-économique		X
BRUNET, Sébastien Étudiant	X	
DELISLE, Frédérique Membre socio-économique	X	
DUPONT, Yves Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X	
IGLEWSKI, Michal Professeur – Département d'informatique et d'ingénierie	X	
TOUPIN, Dominique Membre socio-économique	X	
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
<u>PERSONNE CONVOQUÉE :</u>		
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
<u>SECRÉTAIRE :</u>		
MAURICE, Luc Secrétaire général	X	
<u>ATTACHÉE D'ADMINISTRATION :</u>		
AUGER, Mireille	X	

Le président, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 18 h 52.

1.- **Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par madame Dominique Toupin, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la trois cent soixantième (24 septembre 2012) réunion
- 3.- Désignation de l'administrateur principal pour AccèsD Affaires
- 4.- Engagement d'un préposé ou d'une préposée à la clientèle au Bureau du registraire et des services aux étudiants
- 5.- Engagement d'une personne salariée affectée à des remplacements au Service des ressources humaines à Gatineau
- 6.- Engagement d'une ou d'un commis senior – admissions au Bureau du registraire et des services aux étudiants
- 7.- Prolongation du contrat pour les services financiers de l'Université du Québec en Outaouais
- 8.- Période d'information et questions
- 9.- Prochaine réunion
- 10.- Clôture de la séance

2.- **Procès-verbal de la trois cent soixantième (24 septembre 2012) réunion**

2.1 **Approbation**

Sur proposition de monsieur Sébastien Brunet, appuyée par monsieur Michal Iglewski, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la trois cent soixantième (24 septembre 2012) réunion, et ce, sans modification.

2.2 **Affaires en découlant**

Le recteur informe les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la trois cent soixantième réunion, les suites régulières ont été données.

3.- **Désignation de l'administrateur principal pour AccèsD Affaires**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources mentionne aux membres que le personnel du Service des finances utilise le service AccèsD Affaires dans le cours normal de ses activités, notamment pour la gestion de l'encaisse, la gestion des cartes de crédit corporatives et le paiement des déductions à la source. Dans le cas du service affaires, les entreprises doivent désigner un administrateur principal qui verra à la gestion des accès au service AccèsD Affaires.

Le professionnel qui est présentement désigné comme administrateur principal est absent depuis plusieurs mois. Par ailleurs, des changements apportés à la structure organisationnelle du Service des finances, au fil des années, font qu'il n'est plus la personne responsable de ce dossier. Nous souhaitons donc profiter de la situation pour modifier

l'administrateur principal d'accèsD Affaires afin de désigner, à ce titre, la professionnelle responsable de la gestion de l'encaisse, soit madame Stéphanie Sanche, coordonnatrice à la gestion financière.

De plus, le centre aux entreprises de Desjardins exige maintenant une résolution pour désigner une nouvelle personne comme administrateur principal. Or, l'article 5.3.3 f) du règlement de régie interne accorde au comité exécutif, le pouvoir d'autoriser la signature des conventions avec les institutions financières.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Sébastien Brunet, appuyée par madame Dominique Toupin, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 361-CX-1583 concernant la désignation de l'administrateur principal pour AccèsD Affaires; laquelle résolution est jointe en appendice.

4.- Engagement d'un préposé ou d'une préposée à la clientèle au Bureau du registraire et des services aux étudiants

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance du poste de préposée ou préposé au service à la clientèle au Bureau du registraire et des services aux étudiants à Gatineau, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de monsieur Pierre Tessier, registraire, de madame Geneviève Béland, chargée de gestion au Bureau du registraire et des services aux étudiants, et de madame Nancy Beaulieu, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu dix (10) candidatures et en a retenu sept (7) pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Mirela Matiu à titre de préposée au service à la clientèle au Bureau du registraire et des services aux étudiants à Gatineau.

Madame Matiu possède plus de dix (10) années d'expérience sur le marché du travail. Elle a notamment travaillé durant deux (2) années à l'Université d'Ottawa à titre de coordonnatrice adjointe de projet pour un fonds de recherche (projet IRCS). Elle a aussi été instructrice de langue roumaine (2009 et 2012). De 2000 à 2006, elle a travaillé comme agente de recherche en histoire. Elle a complété un Baccalauréat en histoire (1999) à l'Université Bucarest en Roumanie.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Frédérique Delisle, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 361-CX-1584 concernant l'engagement d'une préposée à la clientèle au Bureau du registraire et des services aux étudiants (Mirela Matiu); laquelle résolution est jointe en appendice.

5.- Engagement d'une personne salariée affectée à des remplacements au Service des ressources humaines à Gatineau

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources mentionne que suite à la vacance du poste de personne salariée affectée à des remplacements au Service des ressources humaines à Gatineau, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de monsieur Mario Auclair, directeur du Service des ressources humaines, de monsieur Pierre Tessier, registraire, de monsieur Marc-André De Blois et de madame Nancy Beaulieu, conseiller et conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu 25 candidatures et a retenu quatre (4) candidatures pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Julie Lafrance à titre de personne salariée affectée à des remplacements au Service des ressources humaines à Gatineau.

Madame Lafrance possède environ quinze (15) années d'expérience en travail de bureau. Elle travaille actuellement comme secrétaire remplaçante au Cégep de l'Outaouais, et ce, depuis août 2012. Auparavant, elle a travaillé pendant douze (12) ans à titre d'adjointe administrative pour l'entreprise TDS Communications et Blue Connexion. Aussi, elle cumule une expérience de deux (2) ans comme commis intermédiaire au Centre de santé et de services sociaux de Gatineau (CSSSG) à l'hôpital de Hull (1998-2000). Elle a obtenu un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de gestion de bureau (1996) du Collège d'enseignement général et professionnel de Limoilou de Québec.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Michal Iglewski, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 361-CX-1585 concernant l'engagement d'une personne salariée affectée à des remplacements au Service des ressources humaines (Julie Lafrance); laquelle résolution est jointe en appendice.

6.- Engagement d'une ou d'un commis senior – admissions au Bureau du registraire et des services aux étudiants

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance du poste de commis senior – admissions au Bureau du registraire et des services aux étudiants à Gatineau, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de monsieur Pierre Tessier, registraire, de madame Line Blais, chargée de gestion au Bureau du registraire et des services aux étudiants, et de madame Nancy Beaulieu, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu cinq (5) candidatures et a retenu une (1) candidature pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Janie Martineau à titre de commis senior – admissions au Bureau du registraire et des services aux étudiants à Gatineau.

Madame Martineau possède environ sept (7) années d'expérience en travail de bureau. Depuis juillet 2012, elle est à l'emploi de l'UQO à statut particulier, et ce, à titre de préposée aux affaires modulaires et/ou aux études de cycles supérieurs aux Modules des relations industrielles, des sciences comptables et des sciences de l'administration. Elle a travaillé comme adjointe administrative chez Lemieux Pomerleau & Associés inc., syndic de faillite à Gatineau, de 2005 à 2012. Elle a complété un diplôme d'études professionnelles (DEP) en secrétariat (2005) au Centre de formation générale et professionnelle aux adultes Vision-Avenir de Gatineau.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Sébastien Brunet, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 361-CX-1586 concernant l'engagement d'un commis senior – admissions au Bureau du registraire et des services aux étudiants (Janie Martineau); laquelle résolution est jointe en appendice.

7.- Prolongation du contrat pour les services financiers de l'Université du Québec en Outaouais

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres qu'à la suite d'un processus d'appel d'offres, l'Université du Québec en Outaouais (UQO) avait adjugé à la Caisse populaire St-Raymond de Hull, la gestion de ses comptes bancaires pour la période du 1^{er} mars 2003 au 28 février 2008. L'entente comportait une option de renouvellement après entente entre les parties (voir résolution 260-CA-3774). En 2008, l'option de renouvellement fut exercée et le contrat fut prolongé jusqu'au 13 février 2013.

Les termes de cette entente prévoient notamment un taux de financement des acceptations bancaires équivalant au coût des fonds, apparaissant à la page de CDOR du système Reuters, plus des frais d'estampillage de 0,30 %. Ils prévoient également le

financement de notre marge de crédit au taux préférentiel, un rendement calculé au taux préférentiel moins 1,75 % sur le solde moyen maintenu dans nos comptes et presque aucuns frais d'utilisation, qui prennent probablement en compte notre volume d'emprunt.

Or, au cours des dernières années, la situation qui prévaut au niveau des taux d'intérêt fait qu'il est difficile d'obtenir un taux de financement des acceptations bancaires équivalant au coût des fonds plus des frais d'estampillage de 0,30 %.

Il va de soi que les intérêts payés sur nos acceptations bancaires constituent notre principale dépense. Par ailleurs, considérant les conditions du marché, il est à prévoir que si un nouveau processus d'appel d'offres était effectué, les termes de l'entente seraient moins avantageux, particulièrement concernant les frais d'utilisation, si les institutions offrent encore le financement des acceptations bancaires au coût des fonds plus des frais d'estampillage de 0,30 %.

Depuis l'entente, le Mouvement Desjardins a regroupé les services offerts par les Caisses de la région au Centre financier aux entreprises. Dans le contexte qui prévaut sur le marché, une démarche a été effectuée auprès du Centre financier aux entreprises de Desjardins, afin de vérifier s'il y avait une ouverture pour prolonger l'entente en vigueur, pour une autre période de 5 ans. Le directeur général du Centre financier aux entreprises de Desjardins offre à l'UQO un renouvellement pour une période d'un an, se terminant le 14 février 2014 aux mêmes conditions que l'offre de services actuellement en vigueur.

Ainsi, l'UQO désire profiter de cette offre et bénéficier d'une prolongation de contrat d'un an, aux conditions qui prévalaient avant la chute des taux d'intérêt. L'Université entend lancer un appel d'offres pour la gestion de ses affaires bancaires au terme de ce renouvellement.

Par ailleurs, l'article 5.3.3 f du Règlement de régie interne accorde au comité exécutif, le pouvoir d'autoriser la signature des conventions financières avec les institutions financières.

Après délibérations, sur proposition de madame Frédérique Delisle, appuyée par madame Dominique Toupin, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 361-CX-1587 concernant la prolongation du contrat pour les services financiers de l'Université du Québec en Outaouais; laquelle résolution est jointe en appendice.

8.- Période d'information et questions

Aucune information n'est transmise.

9.- Prochaine réunion

La prochaine réunion du comité exécutif aura lieu le lundi 3 décembre 2012 à 12 h 15.

10.- Clôture de la séance

Sur proposition de monsieur Sébastien Brunet, appuyée par monsieur Michal Iglewski, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 19 h 15.

Original signé par :

Le président, Jean Vaillancourt
Le secrétaire, Luc Maurice